

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Délibération: **DE_2023_010** Séance du mardi 13 juin 2023

Membres en exercice : 7

Date de la convocation: 06/06/2023

Présents : 6

*L'an deux mille vingt-trois et le treize juin l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence
de Patrice DOMINICI,*

Votants: 6

Présents : Régine DELAGE, Patrice DOMINICI, Jean-Luc
GERVAIS, Eileen HAMMOND, Romain LABICHE, Annette DELAGE

Secrétaire de séance:

Régine DELAGE

Représentation:

Excusés: Alexandre GERVAIS

Absents:

DM n°1 : Travaux Église

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

RECETTES

TOTAL :

0.00

0.00

INVESTISSEMENT :

DEPENSES

RECETTES

2313 - 77	Constructions	-3000.00	
2313 - 95	Constructions	3000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à MAINZAC, les jour, mois et an que dessus.

Vote exprimé à bulletin secret : 6 **Vote "Pour": 6** **Vote "Contre": 0** **Vote "Abstention": 0**

1

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 16/06/2023
016-211602032-20230613-DE_2023_010-DE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votant, le Conseil municipal, accepte cette délibération telle que décrite.

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures, pour extrait conforme,
Le Maire, DOMINICI Patrice**

Le Maire,
Patrice Dominici



RF
ANGOULEME

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 16/06/2023
016-211602032-20230613-DE_2023_010-DE